

# KYOTO : L'ENGAGEMENT PLANETAIRE

*Le protocole de Kyoto sur le changement climatique est entré en vigueur mercredi 16 février dernier à 6 heures heure de Paris. Un défi environnemental pour la communauté internationale.*

Mercredi 16 février. 5 heures GMT. La voix de l'ONU résonne dans l'ancienne capitale impériale. L'entrée en vigueur du protocole sur le changement climatique vient d'être annoncé. 141 pays l'ont ratifié. Les Etats-Unis ont refusé de le signer. Diffusé par vidéo à Kyoto, le message a été suivi d'une cérémonie officielle et du défilé de plus de trois cents écologistes venus signifier l'événement. Adopté le 11 décembre 1997 dans la ville de Kyoto, cet accord environnemental se présente comme l'aboutissement d'une réflexion sur l'avenir de la planète mais aussi comme les prémices d'une prise de conscience internationale. M. Annan a précisé que " le protocole à lui seul, ne suffirait pas à sauver l'humanité des dangers des changements climatiques ", mais que le protocole " établit un véritable cadre mondial " pour lutter contre le réchauffement de la planète et qu'il " marque une première étape importante dans la bonne direction." Le porte-parole de l'Organisation des Nations Unies a toutefois ajouté que " la communauté doit agir rapidement " et songer à l'avenir. Joke Waller-Hunter, responsable du dossier climat à l'ONU et présente à Kyoto, a interpellé la communauté internationale sur la nécessité d'établir " un nouvel accord-cadre multilatéral ouvrant la voie à un avenir bon pour le climat et bon pour tous les pays", et ce, à l'échéance du protocole en 2012. Plus de dix ans après le sommet de la terre à Rio, Kyoto marque la première étape d'une longue route.

## **Rio, Kyoto, Buenos aires : débats et signatures**

Retour en 1992, à Rio, lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Les enjeux climatiques et les risques liés aux activités humaines qui peuvent en découler ont fait l'objet de toutes les attentions. En témoigne la Convention Cadre sur les changements climatiques, adoptée à New-York mais signée à Rio. Cette convention définit un " engagement de stabilisation des émissions de gaz à effet de serre en 2000 par rapport à 1990 et ce, pour les pays développés". Le cadre était donné et les premières actions lancées. Quelques années plus tard, en 1995 exactement, le mandat de Berlin, revient sur la Convention Cadre et constate que les engagements pris sont insuffisants. Afin de renforcer ces engagements et de mettre en place des actions appropriées "pour l'après 2000", un groupe spécialisé est "institué". Il est chargé " de proposer des objectifs et échéances précis de réduction de CO2." Suite à de nombreuses réunions, ce groupe sera à l'origine des travaux de Kyoto. Le fameux protocole va imposer des engagements jusqu'alors sans commune mesure : les pays industriels devront réduire d'ici à 2012 leurs émissions de gaz carboniques et de cinq autres gaz à l'origine du changement climatique. Quant aux pays en développement, il s'agit de simples obligations d'inventaire d'émissions polluantes. Les gaz à effet de serre sont pour la plupart rejetés dans l'air lors de la combustion des énergies fossiles, c'est-à-dire du pétrole, du gaz et du charbon. Cette baisse des émissions touche toutes les activités humaines qu'il s'agisse de l'habitat, des transports mais aussi de l'industrie. Toutefois, ces engagements ont été accompagnés d'une certaine souplesse : " il s'agit des mécanismes de flexibilité, dont la justification économique permettra de réaliser des réductions d'émission là où elles sont le moins coûteuses" précise la mission interministérielle de l'effet de serre. Ces mécanismes sont au nombre de trois : " le commerce de permis d'émission", "l'application conjointe" et "le mécanisme de développement propre". Toutefois, le protocole représente un effort considérable pour certains pays par rapport à la croissance naturelle de leurs rejets. Les Etats-Unis, qui " auraient réduire leurs rejets de - 7%, escomptent une hausse de 35% en 2012, ce qui explique leur décision en 2001 d'abandonner

*Kyoto* est-il précisé dans un article du *Nouvel Observateur*.

Ces mesures ont donné lieu à nombre de débats, de négociations, d'accords pris notamment avec les constructeurs automobiles. Le 29 septembre 1998, 57 parties signaient le protocole de Buenos Aires. Parmi ces dernières, les 15 Etats membres, la Communauté européenne, le Canada, l'Australie, la Nouvelle Zélande, Le Japon et la Chine. Chez les absents, la Russie et les Etats-Unis. Depuis, le 18 novembre 2004, la Russie ratifiait Kyoto. Seule la défection américaine annoncée en 2001 par l'administration Bush fait l'objet de nombreux appels lancés compte-tenu de la part déterminante d'émission de gaz à effet de serre dans ce pays.

### **La rose et le Petit Prince**

Si la majorité des représentants des différents pays s'accordent à dire que le protocole de Kyoto est *"un premier pas"*, les réactions sont pourtant nombreuses et parfois divergentes. En effet, avec l'entrée en vigueur du protocole, se posent les questions de savoir comment intégrer les Etats-Unis et comment associer les pays émergents aux efforts de limitation des gaz à effet de serre. Le représentant Chinois, M.Liu Jiang, vice président de la commission chinoise du développement avec rang de ministre, précisait que si les pays ayant ratifié Kyoto respectaient leurs engagements *"cela encouragerait l'ensemble de la communauté internationale à agir"*. Par ailleurs, les écologistes qui défilaient en ce 16 février, appelaient George W. Bush *"à écouter la terre et non ses hommes d'affaires"*. En France, Jacques Chirac, estimait qu'il fallait *"aller beaucoup plus loin [...] en divisant par quatre d'ici à 2050 les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble des pays développés"*. Le président de la république a exprimé le souhait *"d'avancer dans cette direction"* lors du prochain G8 en juillet en Grande Bretagne, avec deux objectifs : *"réengager les Etats-Unis"*, et *"d'aider les pays émergents [...] à dépasser la contradiction entre la croissance, indispensable pour la réduction de la pauvreté, et la préservation de l'équilibre du climat, bien public mondial"*. Lors d'une interview donnée au *Nouvel observateur*, Laetitia de Marez, chargée de la campagne climat pour Greenpeace France, voit dans la signature du protocole *"une victoire"* mais il reste toutefois *"beaucoup à faire"*. Selon elle, les prochaines étapes pour lutter contre le réchauffement de la planète sont la diminution d'émissions de 30% d'ici à 2020 et de *"50% d'ici à 2050"*, *"qu'une aide technologique et financière soit accordée aux pays émergents comme la Chine et l'Inde"* et enfin *"qu'une aide soit accordée aux pays pauvres afin de les aider à s'adapter aux nouvelles conditions climatiques"*. Pour la présidente de la Mission Interministérielle de l'Effet de Serre, Dominique Dron, *"diviser par 3 à 5 nos émissions de GES, diviser par deux ou trois nos consommations d'énergie, trouver des sources énergétiques moins néfastes, c'est un défi fantastique, une "nouvelle frontière" [...] Est-ce que cela pourra se faire sans douleur, sans réduire le niveau de confort auquel nous sommes habitués ? Il me semble, c'est un avis personnel, qu'il y aura une période, qu'on peut espérer la plus courte possible, vingt à quarante ans, au cours de laquelle les techniques disponibles ne suffiront pas à résoudre le problème qui nous est posé par la physico-chimie planétaire. Il faudra alors considérer pour un temps que certains comportements ne sont plus possibles"*.

Certains, pourtant, voient dans ce protocole *"un pur gaspillage"*. C'est le cas de Björn Lomborg, statisticien danois de 37 ans dénonce le *"catastrophisme des écologistes"* pour affirmer que *"le monde va mieux"*. Dans son essai l'écologiste sceptique sorti en 2001, il considère l'inutilité des mesures prises et arguent sur le fait que les sommes d'argent pourraient être employées pour d'autres causes, qu'il ne s'agit là que de retarder de quelques années l'innexorable réchauffement de la planète. S'il semble effectivement que la relation de cause à effet entre CO2 industriel-effet de serre- et changement climatique n'est toujours pas scientifiquement démontré, certains voient dans ces propos une tentative de *"négationnisme"*. Dans tous les cas, force est de reconnaître que l'humanité, et ce bien avant l'intervention de l'homme, a connu des périodes de modifications climatiques importantes. En 1998, Claude Allègre, alors ministre de la recherche, déclarait au *Point* : *"Il y a une courbe idiote qui voudrait prouver que la température moyenne de la terre se serait élevée, par la faute de l'homme, de 0,1 degré en 150 ans. C'est complètement absurde !"*. Démêler

idées fausses et problèmes effectifs ne semble pas être une mince affaire. George Rossi, géographe, soutient que pour *"résoudre ces problèmes, c'est le développement économique qu'il faut, pas le malthusianisme"*.

Dans la presse française, les commentaires, au lendemain de l'entrée en vigueur du protocole exhortaient les Etats-Unis à réagir et soulignaient la fragilité de ce défi planétaire. G.Noel dans *la Liberté de l'Est* qualifiait *"l'impact du traité"* d' *"aléatoire "* et insistait sur l'importance *"d'apporter une aide technologique adéquate"* aux pays émergents afin *" qu'ils ne tombent pas dans les travers des pays occidentaux"*. Jean Levallois dans la presse de la manche constataient que *"les Etats s'éveillent à cette réalité toute simple qu'ils sont responsables, avec tous les humains de la terre, comme le Petit Prince de Saint-Exupéry découvre qu'il est responsable de sa rose"*.

Kyoto est un enjeu et ce à plusieurs titres : il nécessite de gros investissements, impose des contraintes, génère moult négociations, engage à de nouvelles mesures, incite à changer de regard sur l'homme et sa façon de vivre... Premier pas insuffisant certes, encourageant pourtant, certains envisagent déjà une *"véritable mondialisation environnementale"* pour offrir un avenir à la planète et à ses 9 milliards d'individus qui la peupleront à la fin de ce siècle.

**Lisa JAMESON**